

## PROGRAMME de BOURSES 2018-2019 de l'INSTITUT D'ÉTUDES RELIGIEUSES

Toutes les bourses mentionnées ci-dessous sont accordées aux étudiants et étudiantes admis et inscrits à l'Institut d'études religieuses pour l'année 2018-2019  
**et selon la disponibilité des fonds.**

**Veillez prendre note que les bourses de 2000 \$ et plus sont remises en 2 versements (automne et hiver). Chaque versement est conditionnel à une inscription valide au trimestre concerné.**

**Date limite de présentation des dossiers : mardi 22 mai 2018 (9h)**

### BOURSES D'EXCELLENCE AUX CYCLES SUPÉRIEURS

#### **Bourse de doctorat Esther-Blondin** (bourse de 10 000 \$)

offerte par la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit pour la première fois à l'automne 2018 à **plein temps** dans un programme de doctorat de l'IÉR
- excellence du dossier académique et qualité du projet de recherche.

#### **Bourse d'excellence des cycles supérieurs de l'IÉR** (bourse de 10 000 \$)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit à **plein temps** dans un programme de cycles supérieurs de l'IÉR
- être inscrit à l'automne 2018 à son 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> trimestre
- excellence du dossier académique et qualité du projet de recherche.

#### **Bourse de cycles supérieurs des professeures et professeurs de l'IÉR** (bourse de 5 000 \$)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit à **plein temps** dans un programme de cycles supérieurs de l'IÉR
- être inscrit à l'automne 2018 à son 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> trimestre
- excellence du dossier académique et qualité du projet de recherche.

#### **Bourse Jacques Grand'Maison** (1 bourse de 3 000 \$ au doctorat et 1 bourse de 2000 \$ à la maîtrise)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit à **plein temps** dans un programme de cycles supérieurs en théologie (priorité à la théologie pratique)
- excellence du dossier académique et qualité du projet de recherche.

### **Bourse Hubert Doucet en éthique des soins de santé et spiritualité** (bourse de 2 500 \$)

Bourse destinée aux étudiants et aux chercheurs œuvrant dans le domaine *de la spiritualité et de l'éthique des soins de santé*.

Bien que d'abord dédiée à l'Institut d'études religieuses de l'UdeM, cette bourse est également destinée à des chercheurs de l'Université ou des hôpitaux affiliés qui, au jugement de l'Institut, sont engagés dans une recherche portant à la fois sur la spiritualité et sur l'éthique des soins de santé.

Admissibilité (étudiants) :

- être inscrit à titre d'étudiant régulier **à plein temps à l'Institut d'études religieuses** dans un programme de maîtrise, de doctorat ou de stage postdoctoral
- avoir un excellent dossier académique
- présenter un projet de recherche pertinent dont l'objet concerne à la fois la spiritualité et l'éthique des soins de santé.

Admissibilité (professeurs et chercheurs) :

- travailler ou faire un séjour d'études ou de recherche à l'Institut d'études religieuses ou, le cas échéant, à l'Université ou dans un hôpital affilié
- présenter un projet de recherche pertinent dont l'objet concerne à la fois la spiritualité et l'éthique des soins de santé
- démontrer, par sa formation et ses réalisations, sa capacité de mener à bien le projet soumis.

À dossier équivalent, la priorité sera accordée à un ou une candidate capable de montrer en quoi cette bourse fera la différence dans ses études ou ses recherches.

### **Bourses Jacques Langlais pour le dialogue interreligieux** (bourse de 3 000 \$)

Le fonds Jacques Langlais a pour vocation de contribuer au dialogue interreligieux en appuyant la formation d'étudiants aux cycles supérieurs de l'Institut d'études religieuses dans ce domaine.

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit **à plein temps** dans un programme de cycles supérieurs de l'IÉR
- excellence du dossier académique
- présenter un projet de recherche bien articulé et pertinent (priorité sera accordée aux projets portant sur le dialogue interreligieux *au Québec*)

À dossier équivalent, la priorité sera accordée à un ou une candidate capable de montrer en quoi cette bourse fera la différence dans ses études.

### **Bourses Spiritualité et Santé** (2 bourses de 3 000 \$)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être inscrit **à plein temps** dans un programme de 2<sup>e</sup> cycle en spiritualité et santé de l'IÉR.
- excellence du dossier académique et qualité du projet d'études.

### **Bourse Œcuménique de l'Ordre de Saint-Lazare** (bourse de 2 500\$)

Admissibilité et critères d'attribution :

- être **canadien-enne** (fournir la preuve)
- être inscrit dans un programme de 2<sup>e</sup> cycle en spiritualité et santé de l'IER (avec une orientation interconfessionnelle)
- excellence du dossier académique

À dossier équivalent, la priorité sera accordée à un ou une candidate capable de montrer en quoi cette bourse fera la différence dans ses études.

## **BOURSES D'ACCUEIL AUX CYCLES SUPÉRIEURS**

### **Bourse d'accueil au doctorat de l'IER** (bourse de 2 000 \$)

Admissibilité : être inscrit pour la première fois à l'automne 2018 à plein temps à un programme de doctorat de l'IER et avoir un excellent dossier académique.

### **Bourse d'accueil à la maîtrise de l'IER** (bourse de 2 000 \$)

Admissibilité : être inscrit pour la première fois à l'automne 2018 à **plein temps** à un programme de maîtrise de l'IER et avoir un excellent dossier académique.

## **BOURSE DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE**

Bourse offerte par l'association étudiante de théologie et de sciences des religions de l'UdeM (l'AETSRUM) aux étudiants de tous les cycles (bourse de 500 \$)

La bourse de solidarité de l'AETSRUM vise à offrir un soutien à un ou une étudiante faisant preuve d'un besoin financier et d'une grande motivation à poursuivre ses études.

#### **Admissibilité :**

- Être étudiant-e à plein temps ou réputé temps plein (statut de l'aide financière) dans l'un des programmes (1er, 2e ou 3e cycle) de l'Institut d'études religieuses au trimestre d'automne 2018.
- Ne pas avoir reçu de bourse des grands organismes de financement (CRSH, FQRSC) ou de la FESP.
- Avoir une moyenne générale plus grande ou égale à 3.2.

#### **Critères :**

- Faire preuve d'un besoin financier et expliquer sa motivation à compléter le programme d'études. Nous invitons les candidats à soumettre une lettre d'environ 500 mots détaillant leur **situation financière**, les solutions qu'ils ont tentées de mettre en place, les obstacles auxquels ils font face dans leur démarche ainsi que faire état de leur **engagement pour compléter leur programme d'études**.